

Manche

Éducation. Aide aux élèves handicapés Sud Education dénonce

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | jeudi 19 avril 2018

457 mots



Des personnels en charge de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ont été reçus à l'inspection académique. - Crédit

À L'APPUI d'un cahier de revendications établi en février, lors d'un stage de formation syndicale, des représentants des personnels AESH (Accompagnement des élèves en situation de handicap) étaient en audience auprès de l'inspection académique, à Saint-Lô, hier. « Nous avons été reçus par le secrétaire général, Giacomo Bourrée, et par le chef du personnel, Benjamin Clément. Nous leur avons exposé nos revendications historiques », restitue Hervé Jubin, du syndicat Sud éducation de la Manche. « Ça fait six ans qu'on les exprime. Quand on arrive à 699 personnes qui accompagnent les élèves handicapés, dans la Manche, il est largement temps de créer un véritable corps de métier. »

699

personnes

Actuellement, la Manche compte 699 accompagnants des élèves en situation de handicap, dont plus de la moitié sont des AVS.

Qu'ils soient en contrats aidés, en CDD ou en CDI, les AESH, dont les AVS (auxiliaires de vie scolaire), dénoncent leurs emplois précaires, l'absence d'évolution de carrière, l'absence de formation continue, « alors qu'on a à faire à des handicaps très divers, de la maternelle au BTS ».

Ils attendent déjà une augmentation des salaires, « on est à 680 euros net par mois », mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Sud éducation revendique également : la titularisation immédiate sous statut de fonctionnaire de tous les personnels en poste, la création d'un statut

réel et reconnu, une formation adaptée et rémunérée, la prise en compte de l'ancienneté pour tous, l'inclusion dans les équipes pédagogiques, la réduction des effectifs d'élèves dans toutes les classes « avec la prise en compte des élèves d'Ulis scolarisés en classe ordinaire et le maintien d'un équilibre entre élèves en situation de handicap et les autres pour éviter les classes spécialisées ».

« Du bricolage »

La délégation reçue hier à Saint-Lô attend dans un premier temps des améliorations sur l'exercice du métier au quotidien. « On demande des formations, notamment une formation sur les troubles du comportement », évoque Hervé Jubin. « On demande la mise à disposition d'un vade-mecum rappelant les textes, les droits et devoirs et les coordonnées des principaux interlocuteurs. L'administration nous a répondu qu'ils sont en train d'y travailler, c'est une avancée. Il y a un point technique aussi qui pose problème : de plus en plus d'AESH sont mutualisés et ont en charge plusieurs enfants, jusqu'à quatre, sur plusieurs sites. C'est indigne d'un accompagnement du handicap. » « On fonctionne toujours avec des bouts de ficelles, c'est du bricolage, ce n'est pas digne de cette cause nationale qu'est le handicap, » dénonce encore Hervé Jubin.

G. L.